

Etablissement scolaire :

**CONCLUSION DE L'EQUIPE EDUCATIVE**

L'équipe éducative réunie le..... en présence des parents, informe ceux-ci de la nécessité de saisir la MDPH de la Haute-Saône, pour leur enfant .....

- La famille souscrit à la demande   
La famille n'est pas d'accord   
La famille demande un délai de réflexion

Monsieur et Madame.....reconnaissent avoir été informés de la nécessité de saisir la MDPH dans un délai maximum de quatre mois.  
Au delà de ce délai, le directeur de l'école sera appelé à en informer le DASEN.

Fait à, le

Signature des parents ou responsables légaux :